



Déclaration des performances

Conformément à l'annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011

n° EDIA-0016

CIMENT PROMPT

1. Code d'identification unique du type de produit:	Ciment Prompt EDIA
2. Usage(s) prévu(s):	Préparation de béton, mortier, coulis, etc
3. Fabricant:	CHAUSSON MATERIAUX Centre commercial Hexagone 60 rue de Fenouillet 31140 SAINT ALBAN
4. Mandataire:	Non applicable
5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:	Système 1+
6 a). Norme harmonisée: Organisme(s) notifié(s):	ETA-07/0019 L'organisme notifié de certification du produit, CSTB n°0679 a réalisé, selon le système 1+, - La détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), - L'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, - La surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, - Les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances du produit.
6 b). Document d'évaluation européen: Evaluation technique européenne: Organisme d'évaluation technique: Organisme(s) notifié(s):	Non applicable

7. Performance(s) déclarée(s):

Caractéristiques Essentielles	Performances Déclarées
Composition	Ciment Naturel Prompt : CNP
Résistance à la compression - 15 minutes - 28 jours	≥ 3 Mpa ≥ 20 MPa
Temps de début de prise	≤ 4 minutes
Retrait	≤ 1500 µm/m
Perte au feu	≤ 14,0 %
Stabilité - Expansion - Teneur en SO3	≤ 20 mm ≤ 4,0 %
Teneur en chlorures	≤ 0,10 %

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique:	Non applicable
---	----------------

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Pierre-Georges CHAUSSON

à : Saint-Alban
Le : 09/04/2018